

COMMUNIQUE DE PRESSE IBFAN

Traduction Française du Communiqué daté 14.12.2017



Il a fallu presque 10 jours avant que le gouvernement français ne réagisse au scandale de la contamination potentielle et généralisée des laits infantiles en poudre pour nourrissons et jeunes enfants produits par Lactalis, le géant de la production française de produits laitiers. (1) 25 nourrissons en France sont tombés malades après avoir consommé des laits infantiles en poudre pour bébés contaminés par la bactérie dangereuse Salmonella Agona. (2)

Le 11 décembre la Direction Générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a enfin publié "l'extension des mesures de retrait-rappel des produits de nutrition infantile Lactalis", avec les numéros de référence de plus de 600 lots, concernant plus de 700 tonnes de produits présentant une contamination potentielle. Ces lots ont été rappelés, interdits à la consommation et à l'exportation. (3) Le Directeur Général de la Santé Benoît Vallet a indiqué qu'il était assez rare de prendre des dispositions massives de la sorte. Le gouvernement a fermé les unités de production et exigé que la société Lactalis mette en place toutes les mesures correctrices nécessaires avant d'autoriser la réouverture de ces installations.

Dans la liste de tous les produits faisant l'objet de ce retrait du Ministère de l'Economie et des Finances figurent plus de 26 pays, en plus de la France: le Royaume Uni, la Chine, le Pakistan, le Bangladesh, et d'autres pays cités comme 'Asie', 'Afrique'. Le portail du RASFF de l'Union Européenne (Rapid Alert System for Food and Feed) cite également le Burina Faso, le Cambodge, le Congo (Brazzaville), le Gabon, le Madagascar, le Mali et le Togo. (4).

Le Réseau international de groupes d'action sur l'alimentation infantile IBFAN est un réseau mondial de citoyens qui militent en faveur de la protection de la santé des enfants. Depuis des années le Réseau informe sur les risques de contamination des laits infantiles, sachant que ces épisodes de contamination peuvent survenir tout au long des unités de production et des chaînes de distribution. Puisque la confusion règne en ce qui concerne les exportations des produits concernés, l'IBFAN en appelle aux groupes membres du réseau de vérifier la présence des lots suspects en vente dans les pharmacies et supermarchés. Plusieurs lots ont déjà été retrouvés dans des pays comme l'Afghanistan (ne figurant pas sur la liste du gouvernement français).

Entretiens, à la réunion du [Codex Alimentarius](#) à Berlin, le débat faisait rage sur les recommandations de [l'Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\)](#). L'OMS a des recommandations claires en ce qui concerne l'étiquetage et le marketing des produits destinés aux nourrissons et jeunes enfants et les actions que devraient être mises en place par les gouvernements pour protéger la santé et la sécurité des enfants. [La commission du Codex de l'OMS/FAO](#) détermine les standards mondiaux pour le commerce des denrées alimentaires et

IBFAN travaille depuis avant 1995 pour s'assurer que les mesures du Codex soient alignées avec les recommandations de l'OMS. Tout au long de la réunion de Berlin, la délégation française, composée de 4 membres dont trois membres de l'industrie de l'alimentation infantile, ont soutenu la contention des Etats-Unis, selon laquelle il n'était pas approprié de se référer aux recommandations de l'OMS.

Alison Linnekar, porte-parole de l'IBFAN sur le sujet des contaminations de produits pour l'alimentation infantile:

“IBFAN exige des avertissements clairs sur les étiquettes afin de prévenir de manière adéquate les parents et les soignants des risques inhérents à l'utilisation des laits infantiles pour bébés. Le Royaume Uni est un des seuls pays au monde où ces produits portent la mention qu'il faut mélanger la poudre avec de l'eau du robinet, porté à ébullition préalable et ensuite refroidie jusqu'à une température pas en-dessous de 70°C. L'Organisation mondiale de la santé recommande de reconstituer la poudre avec une eau à cette température afin de tuer la majorité de ces bactéries communes qui sont résistantes à la chaleur: il faut donc des températures élevées pour les inactiver. “

(<http://www.who.int/publications/list/9789241595414/fr/>)

Patti Rundall, porte-parole de l'IBFAN pour le plaidoyer mondial:

“Il est tellement important de pleinement informer les parents des dangers intrinsèques de ces produits – trop de personnes perçoivent les emballages idéalisés et les allégations en matière de nutrition et santé, et croient que ces préparations sont presque aussi sûres et nutritives que l'allaitement maternel. Les gouvernements doivent agir pour enrayer cette tromperie et doivent effectuer des contrôles qualité réguliers en toute indépendance. Cela n'est pas suffisant de compter sur l'industrie pour réguler ses propres pratiques.” Pour plus d'informations sur ce sujet y compris sur les pratiques de commercialisation et d'étiquetage trompeurs de Lactalis www.babymilkaction.org/archives/15630

NOTES:

- (1) Le groupe Lactalis est basé à Craon, Mayenne en France. C'est une entreprise de produits laitiers appartenant à la famille Bernier. C'est l'un des plus grands groupes au niveau mondial avec un chiffre d'affaires de Euros 17 milliards en 2016, et des exportations dans le monde entier. Les marques du groupe Lactalis commettent des infractions systématiques au Code International de commercialisation des substituts du lait maternel.
- (2) La bactérie *Salmonella enterica* serotype Agona peut provoquer des gastro-entérites, des septicémies et même des méningites. Les bactéries peuvent se multiplier en dehors de l'intestin et migrer dans les articulations où elles provoquent des infections secondaires. Lactalis déclare que la société effectue des autocontrôles et des inspections de tous les lots. Le Ministère de Répression des fraudes dit effectuer des vérifications régulières.

- (3) La liste inclut les noms des produits et numéros de référence des lots (retrouver la liste dans <http://www.lefigaro.fr/conso/2017/12/10/20010-20171210ARTFIG00041-risque-de-contamination-important-rappel-de-produits-pour-bebes-lactalis.php>)
- (4) La liste du Gouvernement français se trouve ici : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/liste_des_references_Ins_concernees_par_le_retrait-rappel.pdf
Se référer aussi au EU RASFF Portal: https://webgate.ec.europa.eu/rasff-window/portal/index.cfm?event=notificationDetail&NOTIF_REFERENCE=2017.2095
https://ec.europa.eu/food/safety/rasff/portal_en

Le rapport mondial de IBFAN/ICDC – Breaking the Rules, Stretching the Rules 2017, sur la surveillance mondiale du Code International, montre les violations systématiques du Code International par Lactalis (voir ici pour le rapport entier sur les entreprises, et le résumé disponible gratuitement).

Pour plus d'informations :

Alison Linnecar, IBFAN global working group on chemical and microbiological contamination of infant feeding products, + 33 450 56 40 80, for text messages: +33 622 18 72 88 mail to alinnecar@gmail.com

Dr. J P Dadhich, BPNI, IBFAN Global Council; IBFAN South Asia, +91-11-27312705; +91-11-27312706 <mailto:jpdadhich@bpni.org> www.bpni.org

Patti Rundall, Policy Director, Baby Milk Action IBFAN UK +44 7786 523493 prundall@babymilkaction.org

IBFAN <http://ibfan.org/contaminants-in-baby-foods>

GIFA <http://www.gifa.org/international/contaminants/>

Baby Milk Action www.babymilkaction.org